Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Conforme à l'original produit,
Début du texte, page suivante.

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES

Edition Chronologique n°28 du 7 août 2009

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 13 janvier 2005 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion des personnels, au suivi du temps de travail et au paiement des repas dans l'ensemble des formations de la marine nationale.

Du *3 juin 2009*

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 13 janvier 2005 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion des personnels, au suivi du temps de travail et au paiement des repas dans l'ensemble des formations de la marine nationale.

Du 3 juin 2009

NOR D E F D 0 9 1 5 0 0 3 A

Texte modifié :

Arrêté du 13 janvier 2005 (JO n° 26 du 1er février 2005 sous forme électronique ; BOC, 2005, p. 811. ; BOEM 160.6.5.1) modifié

Référence de publication : JO n° 157 du 9 juillet 2009, texte n° 18 ; signalé au BOC 28.

Note de la *CPBO* : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.